



# COMMENT MIEUX AGIR CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ?

NUMERO 07

## VICTIMES, AUTEURS, FORMES ET CAUSES

### INTRODUCTION

Les VBG au Sénégal se produisent à un rythme impressionnant. Elles méritent une analyse approfondie pour comprendre le phénomène et envisager des solutions qui mobilisent tous les acteurs. Les données présentées dans ce document sont issues d'enquêtes menées par le Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, avec l'appui technique et financier du centre pour le développement International (CRDI). Le document passe en revue les causes, les formes, les victimes et les auteurs de VBG au Sénégal, mais aussi les pistes d'actions dans trois milieux de production de violence : les ménages, les milieux de formation et les milieux professionnels. Il revient sur les constats, les enseignements et les conclusions autour du phénomène, dans une perspective d'information et de sensibilisation de tous les acteurs.

### METHODOLOGIE

Les données sont issues d'enquêtes menées par le GESTES dans différents milieux. Les enquêtes au sein des ménages ont porté sur un échantillon représentatif de 1200 individus (600 hommes et 600 femmes). L'étude en milieu de formation a porté sur les établissements scolaires moyens, secondaires et supérieurs (publics et privés). L'enquête par questionnaire a ciblé 300 personnes dont 113 élèves (56 Masculin et 57 Féminin) au niveau des lycées et 187 étudiants (93 étudiantes et 94 étudiants) dans les universités et Instituts d'enseignement supérieur. L'étude en milieu professionnel a été réalisée auprès

de 70 entreprises publiques et privées tirées au sort à partir du répertoire 2012 de la Direction des Statistiques du Travail et des Etudes (DSTE). 25 Sociétés anonymes, 25 Sociétés publiques, 10 Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et 10 Sociétés à responsabilité limitée (SARL) ont été visitées. Dans chaque entreprise, un homme et une femme ont été interrogés. Ce qui fait un échantillon de 140 professionnels dont 70 hommes et 70 femmes.

Ces données quantitatives ont été combinées à des données qualitatives collectées avec des guides d'entretiens et dans des focus group.

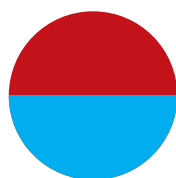
LES VBG SONT PRINCIPALEMENT CONFINÉES DANS LA SPHÈRE DOMESTIQUE AVEC 52,1% DES CAS RÉPERTORIÉS ET 42,3% À L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE.

## LES VBG : UNE PRÉVALENCE IMPORTANTE

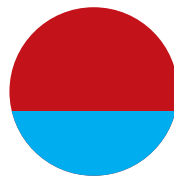
### LES ESPACES DE PRODUCTION DES VBG

L'espace domestique est le principal lieu de production des VBG. Loin d'être le seul lieu de production, les VBG persistent au sein de l'espace domestique du fait des représentations sociales de certaines pratiques qui ne sont pas considérées comme relevant de violences. Elles résultent des rapports de sexe qui autorisent à l'homme (époux, frère, père, beau-père, beau-frère, oncle voire cousin)

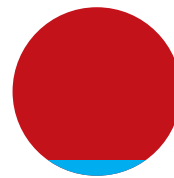
d'avoir des comportements assimilables à des violences basées sur le genre. Cette représentation réduit certaines VBG à de simples conflits domestiques ou affaires familiales, dont les victimes ne perçoivent pas la nécessité d'exposer au-delà du cercle familial ou amical. Cela participe à exacerber la banalisation et l'impunité des VBG dans une société marquée par des relations inégalitaires de pouvoir dans la famille. Par ailleurs, en imputant, dans certains cas, la faute aux victimes, surtout quand c'est une femme, les auteurs apparaissent comme agissant selon des normes sociales établies et acceptées. Cette représentation est renforcée par la socialisation de la femme qui insiste sur son obéissance et sa soumission aux hommes. Ce faisant, l'auteur (e) de violence est presque à l'abri de la sanction sociale et la victime est stigmatisée quand la violence est exposée dans l'espace public, surtout lorsque c'est l'époux qui en est l'auteur. La prévalence des VBG varie aussi selon les zones géographiques



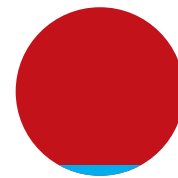
50,2%  
DOMICILE



38,1%  
A L'EXTÉRIEUR  
DU DOMICILE

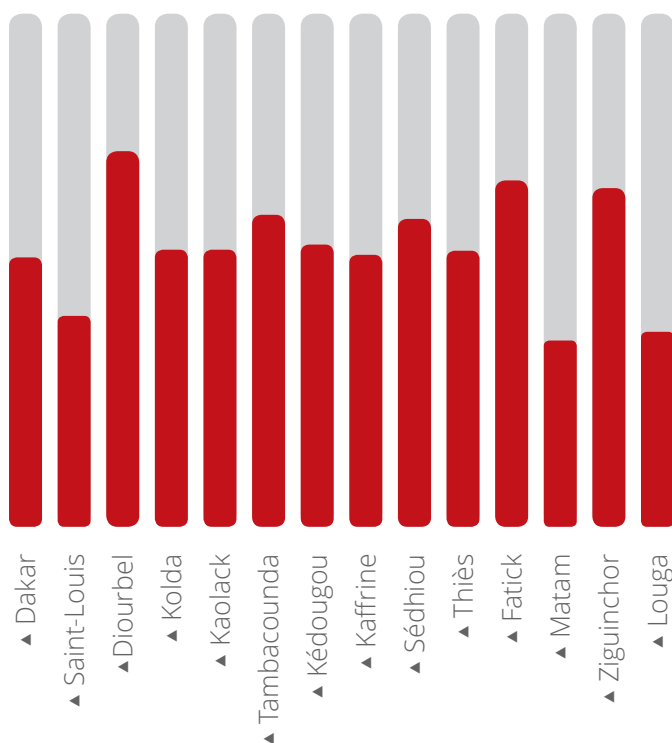


6,2%  
AUTRES  
LIEUX



5,6%  
NON RÉPONSE

### PRÉVALENCE DES VBG SELON LES RÉGIONS DU SÉNÉGAL



Les régions de Diourbel (72,3%), de Fatick (67,5%) et de Ziguinchor (66%) sont les plus touchées par les VBG dans les ménages. Il y a également une prévalence des VBG assez élevée dans les régions de Matam (36,3%), Louga (38%) et Saint-Louis (41,1%). Cela renseigne sur la situation alarmante des VBG au Sénégal. Il apparaît un lien entre la situation économique et les zones de production des VBG. La prévalence est plus forte dans les zones à forte concentration démographique comme Touba et la banlieue de Dakar et dans les nouveaux quartiers (surtout dans la périphérie de Dakar). Ces derniers se caractérisent par l'absence d'infrastructures socio éducatives qui favorisent le renforcement des liens sociaux et d'espaces ludiques pour l'expression des jeunes.

L'importance des VBG dans ces zones s'expliquerait par une absence de liens sociaux assez forts entre les résidents pour permettre le contrôle social sur les comportements déviants. Les quartiers périphériques de la banlieue de Dakar concentrent des familles qui n'ont souvent aucun rapport social entre elles. Cette situation résulte d'une urbanisation

anarchique de la région de Dakar et de l'exacerbation de la pauvreté des ménages qui ne s'accompagnent pas d'infrastructures et d'espaces de rencontres. La distance entre les résidents de même quartier persiste et favorise des comportements déviants tels que banditisme

# VICTIMES, AUTEURS, FORMES ET CAUSES

## DES AUTEURS

Le milieu domestique est un cadre de production des violences basées sur le genre. Les hommes sont autant victimes que les femmes, même si ces dernières sont deux fois plus victimes de VBG que les hommes. Au sein des ménages les hommes constituent 55% des auteurs de VBG. En milieu de formation, les garçons comme les filles sont auteurs de VBG même si les premiers le sont dans 67% des cas. Pour le milieu professionnel les principaux auteurs de VBG sont les supérieurs indirects (42,5%), les collègues (27,5%), les supérieurs directs (22,5%) et les subalternes (7,5%).

## DES VICTIMES

Les VBG touchent au Sénégal plus les femmes que les hommes. Elles sont 64% des victimes de VBG et sont âgées de 20 à 40ans dans les ménages sénégalais. Les personnes âgées de moins de 20 ans et celles âgées de 60 à 70 ans et plus sont les moins touchées par les VBG. Tout comme dans les ménages, en milieu professionnel, les femmes demeurent les principales victimes des VBG. Ce sont 16,7% des femmes qui déclarent être victimes de violences sexuelles au travail. Celles-ci sont perpétrées durant les heures ouvrables (92,5% des cas), les heures non ouvrables (5% des cas) et les heures de pause (2,5% des cas).

## DES FORMES VARIEES

Les formes de violences fréquemment observées au sein de l'espace domestique sont : verbales (46,5%), physiques (27,6%) et psychologiques (12,5%). Les violences physiques constituent avec les violences sexuelles (2,4%) les formes les plus pernicieuses du fait de leur impact sur l'intégrité des individus et des conséquences liées à la santé. En milieu de formation, les violences psychologiques (16,6%) et les violences physiques (12,1%) sont les plus fréquentes, même si 2,3% des apprenants déclarent avoir subi une violence sexuelle. Les formes de violences subies dans les milieux professionnels sont d'ordre psychologique (35,5%), économique (27,5%), physique (9,7%) et sexuel (6,5%). La forme de violence la plus subie par les femmes est la violence psychologique (50%).

## DES CAUSES DIVERSES

Les VBG ont des causes diverses et variées selon les contextes et les acteurs. Elles résultent à la fois de réalités et pratiques socialement ancrées et discriminantes envers les femmes d'une part et de conditions économiques défavorables d'autre part. Il s'agit par exemple de mariages précoces et / ou forcés et de mutilations génitales. A quelques différences, les rôles et statuts des femmes placent souvent la femme dans des postures discriminantes et défavorables.

### P. D. S.

#### ENQUÊTÉE

« Le pilier de la violence, ce sont les inégalités sociales de genre, les stéréotypes de genre, les croyances sexistes et plus ou moins l'interprétation tendancieuse de la religion. »

### N. A. D.

#### ENQUÊTÉE

« Les violences ont pour cause pour la plupart la pauvreté, car vivre dans la précarité peut pousser quelqu'un à faire des choses pas du tout désirables ».

### P. D. S.

#### ENQUÊTÉE

« La pauvreté est le facteur fondamental des VBG pour les cas que nous recevons. La difficulté pour la femme d'accéder à un emploi décent, la faible autonomie...

Les facteurs à la base des VBG sont multiples en milieu de formation : il y a entre autres la marginalisation, le déficit de sensibilisation et de structures de lutte contre les VBG. Certains de ces facteurs sont liés aux individus (comportements) et d'autres s'observent au niveau collectif (rivalités, activisme au sein des mouvements). Les violences basées sur le genre résultent également de pratiques et de situations observables à des moments spécifiques en milieu universitaire (problèmes de bourses 8,3%, de codification des chambres 5,6% et grèves 4,2%). Au niveau des lycées, les discriminations entre élèves sont pointées tout comme l'abus d'autorité des enseignants et des membres du personnel administratif.

En milieu professionnel la principale cause de VBG identifiée est liée au statut professionnel des auteurs. Sur les 17,3% qui ont avoué avoir été auteur de VBG, les 42,5% ont un statut professionnel supérieur à leur victime, dont les 22,5% sont situés au niveau supérieur hiérarchique direct des victimes. Face aux VBG dans les milieux professionnels, 61% des victimes se résignent et 9% arrêtent le travail. L'impunité des VBG dans les entreprises pousse les victimes à recourir faiblement aux instances internes de protection des travailleurs. Le milieu professionnel est un lieu de production de VBG et d'impunité.

## QUELLES ACTIONS?

Face aux VBG et leur recrudescence, des actions doivent être menées à plusieurs niveaux. Il faudra cependant, en plus de l'approche répressive, procéder à une réorientation paradigmatique articulée autour de la prévention.

Celle-ci doit s'appuyer sur la jonction des actions des différents acteurs de la société civile. Il faut au niveau des pouvoirs publics former les personnels chargés de l'accueil et du traitement des VBG dans les institutions publiques pour faciliter la prise en charge des cas et favoriser la dénonciation.

Les organisations de la société civile pourraient renforcer leurs interactions et s'inscrire dans des dynamiques de mutualisation des stratégies pour éviter la dispersion des moyens, en unifiant aussi les cadres d'intervention. Sur un autre aspect, le combat de la sensibilisation et de la prévention des VBG, ne doit pas être mené par des acteurs isolés, mais plutôt impliquer aussi bien les décideurs publics que les acteurs à la base. Cela permettra de mettre en valeur les capacités et stratégies endogènes des communautés locales à faire face aux VBG. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative d'une charte « zéro VBG en milieu de formation » promue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur à travers tous les instituts de formation supérieure privés et publics au Sénégal, et aussi la plateforme Web-SMS de veille et d'alerte contre les VBG. C'est d'ailleurs pour cette raison que les travailleurs interrogés optent plus pour un renforcement de la communication que pour l'adoption de mesures répressives contre les VBG dans les milieux professionnels. Le dialogue social est un concept à opérationnaliser pour prévenir efficacement les violations des droits humains dans les espaces de travail.

Un plan d'action pour la mise en œuvre d'une campagne nationale de sensibilisation des acteurs du monde du travail sur les abus dans les milieux professionnels sénégalais serait une piste importante. Les axes stratégiques de cette sensibilisation pourraient être : la communication, la présentation des résultats de l'enquête nationale lors des rencontres des acteurs du travail (fête du travail, journées de l'emploi, as-sises, etc.), l'implication des administrateurs d'entreprise, la publication de documents de vulgarisation et l'incitation du Ministère de tutelle à l'adoption d'une charte « Zéro VBG dans les milieux professionnels au Sénégal ».



**IDRC | CRDI**

International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

**Canada**